Association of the Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions of the European Union i.n.p.a.

Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne a.i.s.b.l.

ACA-Europe

NACZELNY SĄD ADMINISTRACYJNY

En collaboration avec la Cour administrative suprême de Pologne

Et l'appui du groupe de travail « Accès à la jurisprudence nationale» du Conseil de l'Union européenne

L'identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) et les métadonnées : harmonisation du référencement de la jurisprudence dans le cadre de l'Union européenne

Questionnaire

VARSOVIE
30 septembre 2011
(interprétation simultanée Français/Anglais/Polonais)

Séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne

Europa

Etat Membre : Autriche

Cour : Cour administrative

Nom : Ginthör

Prénom : Annemarie

Fonction : Assistante juridique

Adresse de courriel : annemarie.ginthoer@vwgh.gv.at

1. Connaissez-vous le système ECLI ? Si oui, comment en avez-vous entendu parler ?

Il me semble d'avoir entendu parler de ce projet lors d'un séminaire à Istanbul en 2009.

2. Après avoir lu le texte des Conclusions du Conseil, y a-t-il des éléments que vous ne comprenez pas ou pour lesquels vous souhaiteriez davantage d'information ? Si oui, merci de préciser.

Après avoir lu le texte des Conclusions du Conseil les points suivants ne semblent pas tout à fait clairs :

a « dcterms :title » : Les dispositions légales autrichiennes en matière de protection des données ne permettant pas l'utilisation des noms des parties, suivant la pratique de la Cour administrative les noms des parties sont anonymisés dans les décisions accessibles au public. On pourrait donc, à la limite, retenir la version anonymisée des noms ou bien choisir un autre élément en tant que « dcterms :title » .

b « dcterms : subject » : Y-a-t-il un schéma unifié et obligatoire pour indiquer le domaine juridique ? Dans quelle langue cette indication devrait-elle être faite ?

c « Dcterms :abstract » : Le résumé de l'affaire de quelle manière devrait-il être fait ? Suivant l'exemple des résumés introduits dans Jurifast ? Dans l'affirmative, ce type de résumé n'existe pas pour les décisions de la Cour administrative. Par contre, il existe des analyses juridiques des décisions de la Cour consistant en quelques lignes et reflétant brièvement les considérations juridiques de la Cour en l'espèce (« Rechtssätze »). Devoir créer des résumés des affaires, comme ceux qui existent pour Jurifast, demanderait beaucoup de temps et de ressources (qui au moment ne seraient pas disponibles pour réaliser ce projet). Serait-il possible d'utiliser ces analyses (« Rechtssätze ») - souvent plusieurs dans une seule affaire - pour présenter l'affaire ? Dans quelle langue le résumé devrait-il être fait ?

d « dcterms : description » : Y-a-t-il un schéma unifié et obligatoire pour ces éléments? Dans quelle langue?

e Au § 2, 2, b, de l'annexe, concernant les métadonnées requises, il est fait mention de l'élément « dcterms :isVersion of » et que cet élément devrait prendre la forme d'un ECLI. Quelle serait exactement la forme de cet élément ? Quel serait sont contenu ?

f Dans le cadre du portail européen de la justice en ligne la Commission européenne mettra en place un site web consacré à l'ECLI à partir duquel une recherche relative aux décisions des juridictions nationales devrait être possible. Ce mécanisme de recherche de quelle manière fonctionnerait-il concrètement ?

3. Y a-t-il des obstacles à l'implémentation d'un tel système dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?
Techniques ? Autres ? Merci de préciser.

Du point de vue technique, il ne semble pas qu'il devrait y avoir de gros problèmes. En ce qui concerne l'implémentation des métadonnées optionnelles, il y aurait des problèmes pratiques non négligeables de nature financière (temps, ressources humaines) pour implémenter les éléments inscrits dans l'annexe, § 2, sous 3.

4. Quelles adaptations sont nécessaires dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) pour y implémenter le système ECLI ?

On devrait créer de nouveaux champs dans la banque de données, mais ceci ne présenterait pas de problème et paraît tout à fait faisable du point de vue technique. Par contre, l'insertion des métadonnées optionnelles inscrites au § 2, sous 3, de l'annexe, pour toutes les décisions de la Cour administrative et leur mise à jour quotidienne demanderait beaucoup de temps et ne paraît pas réalisable avec les moyens disponibles en ce moment.

5. Quelles métadonnées (a) requises ou b) optionnelles) prescrites par ECLI existent déjà dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?

Dans la Cour administrative il existent déjà la plupart des métadonnées mentionnées au § 2, sous 2, de l'annexe. Les autres métadonnées requises seraient faciles à créer (p. ex. URL, langue, pays). On n'est pas tout à fait sûr du contenu de l'élément « is versionof » (voir ci-dessus point 2).

L'implémentation des métadonnées optionnelles (§ 2, sous 3, de l'annexe) serait beaucoup plus difficile et ne paraît pas réalisable.

6. Y a-t-il des obstacles pour votre Cour (ou pour les cours de votre Etat Membre) à étendre les métadonnées disponibles ?

En ce qui concerne les métadonnées inscrites dans le § 2, sous 3, de l'annexe, oui, il y aurait des obstacles (voir ci-dessus), sinon il s'agirait de quelques changements de nature technique tout à fait réalisables.

7. Existe-t-il une autorité de coordination nationale dans votre Etat Membre ? Si c'est le cas, merci de fournir le nom de cette entité de coordination, ainsi que ses coordonnées de contact.
Sinon, quelle organisation devrait à votre avis jouer ce rôle ?

Oui, au sein de la Chancellerie fédérale il existe une telle entité: M. Peter Kustor, (+43 1) 53115/2554, peter.kustor@bka.gv.at.

8. Les institutions judiciaires dans votre Etat Membre coopèrent-elles à l'implémentation des métadonnées standard d'ECLI ? Merci de préciser, particulièrement si vous avez des exemples de bonnes pratiques.

Non, les institutions judiciaires en Autriche ne coopèrent pas à l'implémentation d'un tel système. En ce moment, en Autriche il n'y pas de planification spécifique en cette matière. Seulement le Ministère de la Justice a prévu dans sa banque de donnée un champ pour le code ECLI, mais ce champ n'est pas opérationnel.

9. Y a-t-il des problèmes d'interopérabilité entre les métadonnées standard d'ECLI d'une part, et les initiatives européennes ou nationales de web sémantique d'autre part ?

On n'est pas au courant de telles initiatives.

10. Dans votre Etat Membre, existe-t-il déjà une planification pour implémenter ECLI ? Merci de cocher la case correspondante.

☐ L'implémentation est déjà en cours (voir questions suivantes).

☐ L'implémentation va commencer à court terme (d'ici 1 an)

☐ L'implémentation va commencer à moyen terme (2-5 ans)

☐ L'implémentation va commencer à long terme (> 5 ans)

☒ Pas de planification spécifique

Remarques complémentaires :

Cliquez ici pour taper du texte.

11. Envisagez-vous d'appliquer ECLI à l'ensemble de la jurisprudence, de manière rétroactive / aux anciennes données, ou limiterez-vous son usage à la nouvelle jurisprudence ?

L'application de l'ECLI, tant qu'il s'agit seulement de l'implémentation du code ECLI (§ 1 de l'annexe) et des métadonnées requises (§ 2, sous 2, de l'annexe), semble possible aussi de manière rétroactive. L'implémentation rétroactive des métadonnées optionnelles (§ 2, sous 3, de l'annexe) ne paraît pas réalisable pour les raisons mentionnées ci-dessus.

12. Si votre Cour est déjà en train d'implémenter ECLI, afin de partager les informations sur les bonnes pratiques, merci de fournir des renseignements complémentaires sur :

Préparatifs entrepris :

La Cour administrative, actuellement, n'est pas en train d'implémenter l'ECLI.

Agenda :

Cliquez ici pour taper du texte.

Coûts financiers :

Cliquez ici pour taper du texte.

Autres ressources :

Cliquez ici pour taper du texte.

Difficultés rencontrées :

Cliquez ici pour taper du texte.

Autres informations :

Cliquez ici pour taper du texte.